

2022/26/10/08

**COMMUNE  
DE  
GOURIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 26 OCTOBRE 2022**

**Date de convocation :**  
**19/10/2022**

**Convocation affichée le :**  
**19/10/2022**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 27**  
**Présents : 21**  
**Procuration (s) : 6**  
**Votants : 27**

Reçu en Préfecture de  
VANNES le .....  
Certifié exécutoire le **9 NOV. 2022**  
Publié ou notifié le .....  
A GOURIN, le.....  
Le Maire, - **9 NOV. 2022**  
Hervé LE FLOC'H



**MIS EN LIGNE LE**  
*Pas de site internet*

**L'an deux mille vingt-deux** à vingt heures trente minutes, le vingt-six octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé (s)(es) : BOCQUILLON Maud, LE GRAND Mickaël, LE COROLLER Marie-Ange, BOUËDEC Jean-Michel, PERON Matthieu, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à POUPON Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à LE FUR Françoise, LE COROLLER Marie-Ange à HENRY Catherine, BOUËDEC Jean-Michel à TROALEN Anne, PERON Matthieu à PHILIPPE Jean-Luc, PICARDA Styren à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

**8- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION « LES SONNEURS »**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de la commission des finances d'allouer, à titre exceptionnel, une subvention de 416 euros à l'Association « Les Sonneurs » correspondant à la prise en charge des repas des militaires présents les 3 et 4 septembre 2022 lors de la fête des Sonneurs (Opération Sentinelle) sur le site de Tronjoly.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

ALLOUE, à titre exceptionnel, une subvention de 416€ à l'Association « Les Sonneurs » pour la prise en charge des repas des militaires présents les 3 et 4 septembre 2022 lors de la fête des Sonneurs (Opération Sentinelle) sur le site de Tronjoly.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 26 octobre 2022



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervé', written over a horizontal line.

Hervé LE FLOCH.

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine', written over a horizontal line.

Catherine HENRY.